



## **PROCÈS-VERBAL Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance extraordinaire de son conseil, le dix-septième (17<sup>e</sup>) jour de juin 2019 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M <sup>me</sup> Isabelle Couture, conseillère	siège # 1
M. André Therrien, conseiller	siège # 2
M. Gaétan Côté, conseiller	siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	siège # 6

### **Absences motivées :**

M. Richard Picard, conseiller	siège # 3
M <sup>me</sup> Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

L'avis public a été affiché dans les délais.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Poste de directeur général et secrétaire-trésorier – Embauche
- 5- Aqueduc et eaux usées – contrat de service
- 6- Date de la séance ordinaire du conseil du mois d'août
- 7- Démarche de médiation relativement au caractère supralocal de certains équipements de la Ville de Disraeli
- 8- Pierres concassées : contrat remis à Excavation Bolduc - suivi
- 9- Période de questions
- 10- Levée de la séance extraordinaire

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire

La séance est ouverte à 19 h.

- 2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte l'ordre du jour tel que présenté.

3- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

4- Poste de directeur général et secrétaire-trésorier – Embauche

CONSIDÉRANT que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité est vacant depuis le 27 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce poste a fait l'objet d'un affichage dans différents médias écrits et électroniques afin de solliciter des candidatures tant au plan local, régional que dans l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un comité formé de quatre élus a procédé à une évaluation rigoureuse des candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette évaluation, le comité recommande à l'unanimité la nomination de M. Guy Laflamme comme directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Cantin,  
Et résolu;

DE nommer M. Guy Laflamme directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, et ce, à compter du 24 juillet 2019;

D'autoriser le maire à signer avec M. Laflamme un contrat précisant ses conditions de travail, soit :

- un salaire annuel de quatre-vingt mille (80 000) \$;
- les avantages sociaux consentis au personnel de la municipalité (régime de retraite, assurances collectives, congés fériés, etc.);
- quatre (4) semaines de vacances annuelles;
- le paiement de la cotisation annuelle à l'une ou l'autre des associations de directeurs généraux ou officiers municipaux du Québec.

DE soumettre la nomination de M. Laflamme à une période de probation de six (6) mois à compter de son entrée en fonction.

2019-06-33

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

5- Aqueduc et eaux usées – contrat de service

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit compter sur une ressource qualifiée pour assurer le bon fonctionnement de ses systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la lettre d'entente permettant à la municipalité de confier ces responsabilités à M. René Croteau n'a pu être reconduite au-delà du 17 mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit produire à court terme des rapports signés par une personne dûment qualifiée;

CONSIDÉRANT QU'aucun salarié de la municipalité ne détient les compétences requises pour assumer ces responsabilités;

IL EST PROPOSÉ par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

D'autoriser la directrice générale par intérim

- à solliciter les services de contractuels ou de firmes spécialisées pour assumer la responsabilité du traitement de l'eau potable et le traitement des eaux usées de la municipalité;
- à confier, sur une base temporaire, la responsabilité du traitement de l'eau potable et le traitement des eaux usées de la municipalité aux personnes ou firmes en mesure d'offrir le meilleur service au meilleur coût;

DE poursuivre la recherche de solutions permettant d'assurer une stabilité à plus long terme dans l'exercice de ces responsabilités municipales.

2019-06-34

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

6- Date de la séance ordinaire du conseil du mois d'août

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances du conseil prévoit qu'une séance ordinaire aura lieu le 12 août 2019;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier cette date pour permettre la participation du nouveau directeur général de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les séances ordinaires du conseil ont habituellement lieu le premier lundi de chaque mois;

IL EST PROPOSÉ par M. André Therrien,  
Et résolu;

DE déplacer la séance ordinaire du 12 août 2019 au 5 août 2019;

DE publier un avis afin d'informer les citoyens de ce changement.

2019-06-35

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

7- Démarche de médiation relativement au caractère supralocal de certains équipements de la Ville de Disraeli

8- Pierres concassées : contrat remis à Excavation Bolduc - suivi

9- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

10- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,  
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 19 h 15.

2019-06-36

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

Denis Lalumière  
Maire

Manon Goulet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim